

## Compte rendu du CTPL du 12/10/2009

- **1 : Les procès-verbaux des 13/03/2009, 07/04/2009 et 09/06/2009 sont adoptés à l'unanimité.**
- **2 : Mise en place du Pôle de Recouvrement Spécialisé (PRS) en Gironde le 1<sup>er</sup> décembre 2009, conséquence en terme d'emplois**

Le PRS sera créé juridiquement le 1<sup>er</sup> décembre 2009 à la Cité Administrative. C'est un poste comptable responsable devant la Cour des Comptes. La gestion sera animée et pilotée par la Direction. Il va recouvrer les créances des entreprises et des particuliers nées des contrôles fiscaux externes ainsi que les côtes supérieures à 10 000.00€ (RAR) dès le premier acte de poursuite. Il n'y a pas de caisse. Le numéraire éventuel sera encaissé par le SIE ou le SIP. Le Chef de poste sera issu de la Filière Fiscale. IL n'y a pas d'adjoint. L'effectif actuel est de 11 emplois. 8 sont issus de la Filière Fiscale (4A,2B,2C) et 3 de la Filière Gestion Publique (1A,2B). Deux emplois supplémentaires sont à pourvoir dans la Filière Gestion Publique. Ils doivent être « financés » par la TG. Etant donné la spécialisation de ce poste, un appel à candidature infructueux a été lancé auprès des agents des Service Recouvrement Impôts et Contentieux.

### **COMMENTAIRES FO :**

Nous sommes intervenus pour demander le nombre de côtes actuellement suivies à la Trésorerie Spécialisée (TRS), le % de côtes transférées ainsi que le taux de recouvrement.

Il nous a été répondu que la TRS gérait actuellement 322 comptes, dont 272 issus des CFE et 14 issus des transferts, ce qui représente 10% de ce qui aurait pu être transféré. Le taux de recouvrement est actuellement de 13%.

Nous rappelons à la Direction que dès que la côte d'un contribuable dépasse 10 000.00€, c'est l'ensemble des impôts impayés qui sont transférés. Les postes comptables du Département voient ainsi une partie de leur travail intéressant leur échapper.

Au sujet des 2 emplois à pourvoir, nous avons souligné à la Direction que si la note nationale préconise de prendre, de « préférence », les emplois en TG sur les services recouvrement, elle prévoit aussi, en cas de postes non pourvus, de faire appel au réseau. L'assurance nous a été donnée qu'un appel large serait effectué.

Pour FO, l'ensemble des réformes n'a qu'un but : la suppression des emplois dans une logique de destruction du service public de proximité.

**La délégation FO a voté contre la création du PRS comme elle l'avait fait pour la création des SIP. Les nouvelles réformes ont une finalité clairement annoncée : la réduction des effectifs (98.5 en 6 ans).**

Un échange de vue a eu lieu sur les mutations et affectations dans les postes et services.  
FO a rappelé qu'en Gironde, les affectations d'agents se font à leurs demandes, il n'y a pas de nomination d'office sur Bordeaux ou la CUB. Toute demande de mutation en résidence y compris en TG, d'une division à l'autre, est discutée en CAP. Cet usage a plus de 40 ans.

Votes :

FO	CGT	CFDT
Contre	Contre	Contre

- **3 : Désimplantation d'un emploi de catégorie B à Bordeaux rive gauche**

L'administration a souhaité transférer un emploi B de Bordeaux rive gauche à la TG division recouvrement pour mieux coller aux chiffres de l'ORE.

**COMMENTAIRES FO:**

FO refuse cette **disparition d'emploi**, particulièrement au vu des conditions de travail difficiles dans ce poste de Bordeaux rive gauche.

Votes :

FO	CGT	CFDT
Contre	Contre	Contre

- **4 : Création et mise en place d'un pôle régional de gestion des consignations à Bordeaux**

Le service des consignations de la TG 33 est formé de 2 agents pour traiter 10 000 dossiers. La Direction nous informe qu'à partir de mars 2010, toutes les consignations de la région vont être gérées par le service CDC qui va recevoir 15 000 dossiers transférés par les départements de l'Aquitaine.

Pour y faire face, la Direction nous informe qu'un agent volontaire y sera affecté mais en le prenant dans l'effectif des Dépôts de Fonds. Les TG de département ne gardent que des fonctions d'accueil.

**COMMENTAIRES FO:**

Nous avons fait remarquer que Bordeaux gère actuellement à peu près 10.000 dossiers avec deux emplois soit 5000 dossiers par agent. 15.000 dossiers sont transférés par les autres départements cela **nécessite donc 3 agents de plus**. Or la Direction n'affecte qu'un seul agent. **Donc, deux emplois sont encore supprimés au détriment des conditions de travail et du service public.**

Pour FO cette réforme relève encore des suppressions d'emplois.

Votes :

FO	CGT	CFDT
Contre	Contre	Abstention n

- **5 : Point sur le secrétariat de direction à la TG**

Un agent a rejoint le secrétariat de direction. L'administration a précisé qu'il percevra la NBI.

- **6 : Information sur le transfert des assignations au Pôle  
Dépense**

La mise en place de la DRU conduit la direction à abandonner l'organisation actuelle de la division Dépense contrôle financier avec constitution d'un service contrôle budgétaire, contrairement aux premières annonces.

La DGFIP a décidé, dans le cadre de la mise en place de CHORUS, de modifier les assignations des ordonnateurs. Cela concerne toute la France. Le but recherché serait de maintenir une activité dépense dans les départements. Le terme de « tsunami » de la dépense a été utilisé par la direction ! C'est la fin de l'orientation de régionalisation de la dépense.

Pour ce qui concerne Bordeaux :

Dépenses qui quittent la TG de Bordeaux	Dépenses qui arrivent à la TG de Bordeaux
La gendarmerie part à Châteauroux	Toutes les Inspections académiques de la région
La Défense pour partie à Mont de Marsan	Création d'un CSP
MEDAT et MEDEM à Périgueux ex DDE	Les services préfectoraux du 40 et du 47
La Justice à Pau	Culture et Social pour la région
L'agriculture et la pêche à Agen	plate-forme CHORUS DGFIP à Bordeaux

Bordeaux perd 136 000 factures et n'en récupère que 30 000. Les départements qui reçoivent ces dépenses doivent se réorganiser.

24 programmes basculent dans CHORUS au 1 janvier 2010. Il est vraisemblable que la Dépense devrait travailler pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2010 pour les autres TG.

La Direction a déclaré n'avoir eu l'information officielle que le 29 septembre.

La nouvelle organisation de la Dépense n'est pas connue, la date de bascule non plus (1 janvier ?).

#### **COMMENTAIRES FO :**

L'ampleur de cette réorganisation, tant au niveau technique qu'humain, est impressionnante. Beaucoup de questions sont restées sans réponses. Combien de suppressions d'emplois même si la DGFIP s'est engagée à les réduire de 50% ? Quel sera l'impact de l'ORE 2009/2010 ? Quelle sera la nouvelle organisation ?

A Bordeaux 12 agents et un cadre A constituant le service des dépenses militaires sont concernés, sans compter les agents des autres services de la division Dépenses qui peuvent être impliqués.

Comment la dépense de Mont de Marsan va-t-elle pouvoir payer les dépenses du Génie (4 agents actuellement) ? La discussion a été laborieuse.

Si le nombre de factures est listée, pourquoi le nombre de marchés concernés n'est pas abordé (au militaire 2900 marchés, 6 agents concernés) ni la tenue de la comptabilité d'investissement ?

Nous avons demandé le maintien dans la dépense de tous les agents qui le souhaitent. Nous n'avons pu obtenir finalement qu'un engagement vague, à terme, du maintien de la quasi totalité des effectifs.

Une nouvelle fois une décision prise à la DGFIP s'impose au local, quelles qu'en soient les conséquences humaines et matérielles. Une nouvelle fois c'est la politique du fait accompli.

## Vous avez dit « Dialogue social » ?

Les agents de la Dépense attendent impatiemment et avec inquiétude une information qui fait cruellement défaut depuis plusieurs semaines.

### • 7 : Information du CTPL sur le risque de pandémie grippale A H1N1

L'Administration a rappelé le contenu de la NSD relative à la pandémie et nous a confirmé qu'il y avait bien 4 cas suspects à l'ex-CP et 4 autres à l'ex-DGI.

Comme en CHS, FO a revendiqué l'octroi dès à présent de solutions hydro-alcooliques aux agents en contact avec le public.

La Direction nous a précisé que des solutions hydro-alcooliques ont été commandées à la société de nettoyage. Elles seront mises à disposition des huissiers. Par contre, le reste du personnel attendra la passage en phase 5B.

### • 8 : Questions Diverses

**TG** : Nous avons rappelé à l'administration que les stores du hall de la TG ne sont toujours pas posés et que les fenêtres qui ne s'ouvrent plus ne sont toujours pas réparées. Assurance nous a été donnée que cela ne devrait pas tarder.

**Hygiène** : En période de pandémie où il est fortement question des règles élémentaires d'hygiène, il serait important que le ménage quotidien soit effectué correctement. La Direction s'est engagée à rencontrer l'entreprise de nettoyage pour faire le point.

**Informatique** : Nous avons fait remarquer à l'administration que le réseau informatique était très lent et que certains ordinateurs manquaient de mémoire vive. Il nous a été répondu que le débit de la connexion Internet sera fortement augmenté le 29 décembre, pour la mémoire vive, des barrettes sont disponibles, il suffit d'en faire la demande au SAU.

*Vos représentants FO en CTPL : Muriel Guérin, Annie Traoré (expert), Alain Boutareaud, Frédéric Cousigné, Alain Dufreix et Moussa Koné*

#### BULLETIN D'ADHESION



NOM : ..... PRÉNOM : .....

GRADE : ..... QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : .....%

AFFECTATION : .....  
déclare adhérer au Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE** des Finances Publiques (F.O.-D.G.F.I.P.)

Fait à ..... le .....  
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques - Section de la Gironde

24, rue François de Sourdis - 33060 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 90 77 44 - Fax : 05 56 93 27 14

Mail : [fo.033@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.033@dgfip.finances.gouv.fr) - Site web : <http://www.fo-tresor-sd.fr/033/>